



Déclaration Intermédiaire : information

Déclaration intermédiaire deuxième semestre 2014

Chers Actionnaires,

C'est avec plaisir que nous vous informons que la déclaration intermédiaire du 1^{er} trimestre 2014 sera communiquée le 19 mai et non pas le 26 mai, comme stipulé auparavant. Celle-ci sera publiée à la clôture de la bourse.

Cette communication anticipée permettra aux actionnaires de prendre connaissance du résultat de 1^{er} trimestre avant l'Assemblée Générale du 26 mai.

Le Conseil d'Administration

Pour plus d'informations sur le Groupe PCB, vous pouvez consulter le site interne: www.pcb.be ou vous adresser à Philippe LACROIX par courrier électronique à l'adresse suivante : philippe.lacroix@pcb.be